

La direction de Pangeanic - **B.I Europe a identifié** le respect des procédures du système qualité (ISO 9001, ISO 17100, ISO 18587 et ISO 13485) **et de sécurité de l'information (ISO 27001) comme un** facteur stratégique essentiel pour atteindre les niveaux **élevés d'amélioration** de nos produits (services de traduction) ; C'est pour cette raison qu'elle promeut la mise en place d'un Système Intégré de Gestion de la Qualité et de la Sécurité de l'Information.

La mise en œuvre d'un Système Intégré de Gestion de la Qualité et de la Sécurité de l'Information doit nous permettre de savoir comment exécuter les processus et les activités associées, quelles que soient les personnes travaillant à un moment donné, nous permettant de prévenir et d'évaluer les risques potentiels, de fournir un service plus efficace et d'assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations.

Le système de gestion intégré mis en œuvre dans **Pangeanic B.I. Europe se** conforme aux exigences de la norme ISO 9001, avec la fourniture de services de traduction conformes aux exigences des normes ISO 17100, ISO 18587 et ISO 13485, et à la sécurité de l'information telle que définie dans la norme ISO/IEC 27001.

**Pangéanique B.I. L'Europe utilisera** des indicateurs pour mesurer les résultats de nos actions, fixer des objectifs et contrôler le degré de respect de ceux-ci, afin que, si des écarts sont détectés, nous puissions procéder aux ajustements appropriés dans les plus brefs délais. Pour toutes ces raisons, la Direction, dans le but d'assumer les exigences de sécurité et de qualité de l'information nécessaires pour parvenir à une entreprise qui satisfait les besoins et les attentes de ses clients, s'engage à :

1. Se conformer à la législation en vigueur, aux exigences contractuelles et aux autres besoins et attentes de nos clients.
2. L'amélioration continue sur laquelle l'organisation se concentre sera recherchée dans la pertinence et l'adéquation de la prestation de services de traduction et de post-édition et dans l'efficacité de la gestion de la sécurité de l'information.
3. La portée du Système de Gestion de la Qualité et de la Sécurité de l'Information est adaptée à l'objectif et au contexte de Pangeanic, **y compris** à la nature et à l'ampleur de ses activités et services.
4. Préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations pertinentes de Pangeanic, ainsi que protéger les actifs informationnels contre toutes les menaces
5. Le personnel est le principal actif de l'entreprise, il est donc essentiel de maintenir et d'améliorer ses compétences en lui donnant accès à une formation continue, de promouvoir sa participation active et son implication dans l'engagement environnemental de l'entreprise, de fournir un environnement sûr pour développer ses activités, avec l'engagement de se conformer aux exigences légales et réglementaires actuelles et futures liées à la Qualité, à la Sécurité de l'Information et aux autres engagements pris avec les Parties Intéressées.
6. Le système de gestion de la qualité et de la sécurité de l'information mis en place doit être révisé afin de s'assurer qu'il est adapté aux circonstances changeantes de l'entreprise et de son marché. Il sera donc périodiquement vérifié au moyen d'une évaluation de la performance des processus et d'audits afin d'établir des plans d'amélioration.

7. Maintenir l'engagement d'appliquer les mesures de sécurité de l'information établies et
8. Fournir à l'organisation les ressources nécessaires pour se conformer à cette politique, qui sera révisée périodiquement.

La Direction de **Pangeanic - B.I Europe** s'engage à analyser les activités menées dans l'entreprise, à déterminer les parties intéressées, à établir les plans d'action nécessaires pour atténuer les risques, à profiter des opportunités pour fournir les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité et de sécurité de l'information qui s'établissent au fil du temps, ainsi qu'à informer le personnel concerné des résultats obtenus.

De même, la Direction s'engage, à travers un système de communication approprié, à diffuser cette politique, en s'assurant qu'elle soit comprise et acceptée par toutes les personnes de l'entreprise. En outre, publiez cette politique afin que les parties prenantes externes en soient également informées. De plus, l'ensemble du personnel doit être sensibilisé à l'importance du respect des exigences légales et réglementaires, ainsi que du respect des engagements signés ou exigés par les clients.

À Valence, révisé et confirmé dans la version du 12 février 2025.

Gérant de **Pangeanic B.I. Europe**.

Signé: Manuel Herranz.